



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

OBJET

Les présentes conditions s'appliquent à la fourniture par GROUPE OUEST DEVELOPPEMENT de prestations d'enseignement de formation continue organisées et mises en œuvre par GROUPE OUEST DEVELOPPEMENT, sous forme de stages.

INSCRIPTIONS – CONDITIONS D'ADMISSION

Toute personne souhaitant suivre l'un des programmes du GROUPE OUEST DEVELOPPEMENT doit au préalable s'assurer de son moyen de prise en charge.

- **La formation est prise en charge (totalement ou partiellement) par un organisme tiers :** AFDAS, Fonds d'assurance formation, FONGECIF, Pôle Emploi, AGEFIPH...
 - Un courrier de l'organisme tiers confirmant la prise en compte de la demande du participant lui sera adressé sous 10 jours à compter de la date de réception de sa demande d'inscription (en ligne ou par courrier) accompagné d'un contrat de formation professionnelle.
 - Il sera demandé au participant de fournir le dossier de financement de l'organisme tiers au GROUPE OUEST DEVELOPPEMENT. Ce dernier s'engage à le compléter et à le retourner au participant dans les plus brefs délais.
 - L'inscription ne sera considérée définitive qu'à réception de la réponse positive de l'organisme financeur et dans la limite des places disponibles.
 - Si la prise en charge par l'organisme financeur n'est que partielle, le participant doit régler le montant restant par chèque certifié à l'ordre du GROUPE OUEST DEVELOPPEMENT ou par virement bancaire SEPA. Une facture lui sera envoyée dans les meilleurs délais.
- **Le participant prend en charge le coût de sa formation :**
 - A réception de la demande d'inscription du participant, une convention de formation professionnelle continue lui sera adressée.
 - Pour valider l'inscription, cette convention devra être retournée signée au GROUPE OUEST DEVELOPPEMENT sous 10 jours. Au-delà du délai de rétractation légal dont bénéficie le participant (10 jours à compter de la signature de la convention), celui-ci devra faire parvenir au GROUPE OUEST DEVELOPPEMENT un chèque certifié correspondant à 30 % du coût de la formation. Le solde devra être réglé conformément à l'échéancier défini dans le contrat après réception des factures.
 - Le participant devra faire parvenir au GROUPE OUEST DEVELOPPEMENT au moins 5 jours avant le premier jour de la formation, les éléments attestant de sa protection sociale et de sa couverture pour les risques accident du travail/maladie professionnelle. Si le participant n'est pas couvert, il est de sa responsabilité d'adhérer à ses frais, pour la durée de la formation, à une assurance volontaire individuelle de la CPAM du lieu de sa résidence.
- **La formation est prise en charge par l'entreprise du participant :**
 - Celle-ci doit confirmer la demande par courrier et l'accompagner impérativement de la convention de formation professionnelle signée.
 - En cas de prise en charge de tout ou partie du coût de la formation par un organisme tiers, l'entreprise s'engage à en informer GROUPE OUEST DEVELOPPEMENT et à effectuer toutes les démarches nécessaires auprès de l'organisme concerné avant le début de la formation. Si la prise en charge n'est que partielle, le solde est à la charge de l'entreprise. Si l'entreprise n'a pas fourni la preuve de la prise en charge par un organisme tiers dans un délai de 2 mois à compter du début de la formation, la facture sera établie au nom de l'entreprise.

GROUPE OUEST DEVELOPPEMENT se réserve le droit de refuser toute personne ne répondant pas aux conditions d'admission définies pour la formation.

Chaque stagiaire recevra une convocation individuelle (indiquant la date et le lieu d'accueil du début de la formation) la semaine précédant son entrée en formation.

CONDITIONS FINANCIERES

Si la prise en charge par l'organisme financeur n'est que partielle, le candidat devra régler le montant restant à sa charge au plus tard le premier jour de sa formation, par un chèque certifié libellé à l'ordre du GROUPE

OUEST DEVELOPPEMENT ou par virement bancaire. Si l'accord de prise en charge de l'organisme financeur ne parvient pas au GROUPE OUEST DEVELOPPEMENT au premier jour de la formation, la totalité des frais de formation sera facturée au participant. Une facture lui sera envoyée dans les meilleurs délais.

Le coût des frais pédagogiques de la formation par participant indiqué sur chaque devis envoyé aux stagiaires est « net de taxe ». Il n'inclut ni le coût des repas, ni celui de l'hébergement.

Les frais d'accueil en résidence (repas / hébergement) ne sont pas compris dans le coût pédagogique de la formation. Un devis sera établi selon le mode d'hébergement proposé au stagiaire.

L'hébergement et les repas sont proposés par Groupe Ouest Développement selon des tarifs négociés avec ses partenaires locaux. Cette offre est conçue pour favoriser l'esprit de travail en résidence et la cohésion de groupe. Si le candidat ne souhaite pas en bénéficier, il est libre de s'organiser en déchargeant Groupe Ouest Développement de toute responsabilité.

MODIFICATION – ANNULATION – ABSENCE STAGIAIRE

Toute annulation doit être signalée au GROUPE OUEST DEVELOPPEMENT et au fonds de formation, dans un premier temps par téléphone, puis par confirmation écrite au plus tard 12 jours avant le début de la formation.

En cas d'abandon en cours de formation pour un cas de force majeure dûment reconnue, seules les prestations réellement dispensées au stagiaire seront dues, au prorata du temps de formation accompli.

Toute formation commencée et interrompue sur décision du GROUPE OUEST DEVELOPPEMENT suite à une procédure disciplinaire engagée à l'encontre d'un stagiaire sera due dans son intégralité.

Toute absence injustifiée au cours de la formation est facturée directement au stagiaire selon le tarif en vigueur.

Un chèque de caution de 588 €, soit 10% du montant TTC des coûts pédagogiques total de la formation, sera demandé au candidat à la signature du bulletin d'inscription : ce chèque ne sera pas encaissé par GROUPE OUEST DEVELOPPEMENT, sauf en cas d'annulation non justifiée de la part du candidat, moins de 12 jours avant le début de la formation. Ce chèque de garantie sera restitué au participant à l'issue de la formation.

REPORT – ANNULATION GROUPE OUEST DEVELOPPEMENT

GROUPE OUEST DEVELOPPEMENT ne pourra être tenu responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté, en particulier en cas d'annulation d'un stage par suite d'une insuffisance d'inscriptions.

GROUPE OUEST DEVELOPPEMENT se réserve le droit d'annuler ou de reporter les actions de formation au plus tard deux semaines avant le début de la formation sans que le stagiaire et/ou l'entreprise puisse prétendre à un quelconque dédommagement. Le stagiaire ou l'entreprise en sera avisé par courrier dans le respect de ces délais, et les sommes préalablement perçues seront alors entièrement remboursées.

L'ensemble des formateurs étant des professionnels, GROUPE OUEST DEVELOPPEMENT se réserve le droit de changer de formateur ou de reporter l'intervention à une date ultérieure pendant la durée du stage, en cas d'indisponibilité de dernière minute de l'intervenant initialement prévu.

CONDITION D'ASSIDUITE

Le participant est tenu de suivre l'intégralité des sessions prévues dans le calendrier.

A l'issue de la formation, GROUPE OUEST DEVELOPPEMENT délivrera une attestation de stage pour chaque inscrit ayant normalement suivi la formation, sauf si les conditions d'assiduité ne sont pas remplies.

LOGICIELS INFORMATIQUES

Conformément à l'article 122-6 du Code de la Propriété Intellectuelle, le stagiaire est tenu de n'introduire aucun logiciel dans les ordinateurs du GROUPE OUEST DEVELOPPEMENT. De même, il est tenu de ne pas recopier de logiciels pour son usage personnel. Tout contrevenant s'expose à des poursuites.

PROPRIETE

Les intervenants du GROUPE OUEST DEVELOPPEMENT conservent l'intégralité de leurs droits d'auteur sur le contenu des stages et sur la documentation fournie aux stagiaires. Toute reproduction, modification ou diffusion à un tiers de tout ou partie de la documentation est interdite sans l'accord préalable des auteurs.

RESPONSABILITE DE GROUPE OUEST DEVELOPPEMENT

L'obligation de GROUPE OUEST DEVELOPPEMENT pour les formations proposées est une obligation de moyens et non une obligation de résultats.

DIVERS

GROUPE OUEST DEVELOPPEMENT est une SAS au capital de 5.000 Euros

Siret 539 831 420 00010 – N° d'existence FR 23539831420 00010 – Code APE 8559 A

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 53 29 08563 29 auprès du préfet de région Bretagne.